

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Nom et titre:	Dominic Rouleau
Organisation :	Association québécoise des entrepreneurs en infrastructure (AQEI)

#	RÉFÉRENCE			ARTICLE ET/OU TEXTE EXISTANT	PROPOSITIONS DE MODIFICATION OU COMMENTAIRES	JUSTIFICATIONS	IMPACT(S) POSITIF(S) POUR LA VILLE DE MONTRÉAL
	NOM DU DOCUMENT	PAGE	ARTICLE				
1	DTNI-3B		5.1.3	<p>Lorsqu'une nouvelle chaussée souple se raccorde à une chaussée souple existante, une zone de transition de 1 500 mm de longueur doit être réalisée dans la fondation.</p> <p>La fondation doit avoir une épaisseur minimale de 150 mm au raccordement à la chaussée souple existante ou égale à l'épaisseur de la fondation existante si supérieure. Cette transition doit se prolonger vers la chaussée souple à construire sur une longueur de 1 500 mm afin d'atteindre la pleine épaisseur de la fondation spécifiée au Cahier des charges. Une bande bitumineuse doit être installée sur tous les joints sciés et/ou verticaux de la couche de surface.</p>	<p>Lorsqu'une nouvelle chaussée souple se raccorde à une chaussée souple existante, une zone de transition de 1 500 mm de longueur doit être réalisée dans la fondation.</p> <p>La fondation doit avoir une épaisseur minimale de 150 mm au raccordement à la chaussée souple existante ou égale à l'épaisseur de la fondation existante si supérieure. Cette transition doit se prolonger vers la chaussée souple à construire sur une longueur de 1 500 mm afin d'atteindre la pleine épaisseur de la fondation spécifiée au Cahier des charges. Une bande bitumineuse ou un liant bitumineux doit être installée sur tous les joints sciés et/ou verticaux de la couche de surface.</p>	<p>Les bandes bitumineuses ne sont pas toujours le produit adapter pour plusieurs raisons dont voici des exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les épaisseurs de pavage ne correspondant pas à l'épaisseur de bandes standard • Ligne de raccordement avec beaucoup d'angle • Température froide <p>Aux différents facteurs mentionnés plus haut se rajoute le facteur temps. La mise en place de bande bitumineuse est plus longue que la mise en place d'un liant bitumineux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une bonne relation entre les parties • Amélioration des calendriers de réalisation • Mieux définir les responsabilités des parties • Maintenir l'intérêt des entrepreneurs à soumissionner
2	DTNI-3B		5.1.4	<p>Lorsqu'une nouvelle chaussée souple se raccorde à une chaussée mixte ou rigide, une dalle de transition en béton de 1 500 mm de longueur doit être réalisée. Cette dalle de transition doit être réalisée en béton revêtu d'enrobé.</p> <p>La dalle de transition doit être raccordée à la dalle de béton existante à l'aide de tirants 15M de 600 mm de longueur espacés de 300 mm c/c. Ces tirants doivent être ancrés dans la dalle de transition à une hauteur correspondant à la moitié de la somme de l'épaisseur de la dalle de transition et de la couche de surface d'enrobé.</p> <p>Le niveau supérieur de la dalle de transition au raccordement à la chaussée mixte ou rigide doit permettre la mise en place de la pleine épaisseur de la couche de surface de la chaussée souple à construire et le niveau inférieur de la dalle de transition doit correspondre à la partie inférieure de la dalle de béton qu'elle a une épaisseur de 200 mm et plus. L'épaisseur minimale de la dalle de transition doit être de 200 mm. La dalle de transition doit se prolonger vers la chaussée souple à construire sur une longueur de 1 500 mm et avoir une épaisseur de 100 mm au raccordement de la chaussée souple à construire et se terminer sous sa couche de base.</p> <p>Un trait de scie de 3 mm de largeur et d'une profondeur correspondant au tiers de l'épaisseur de</p>	<p>Lorsqu'une nouvelle chaussée souple se raccorde à une chaussée mixte ou rigide, une dalle de transition en béton de 1 500 mm de longueur doit être réalisée. Cette dalle de transition doit être réalisée en béton revêtu d'enrobé.</p> <p>La dalle de transition doit être raccordée à la dalle de béton existante à l'aide de tirants 15M de 600 mm de longueur espacés de 300 mm c/c. Ces tirants doivent être ancrés dans la dalle de transition à une hauteur correspondant à la moitié de la somme de l'épaisseur de la dalle de transition et de la couche de surface d'enrobé.</p> <p>Le niveau supérieur de la dalle de transition au raccordement à la chaussée mixte ou rigide doit permettre la mise en place de la pleine épaisseur de la couche de surface de la chaussée souple à construire et le niveau inférieur de la dalle de transition doit correspondre à la partie inférieure de la dalle de béton qu'elle a une épaisseur de 200 mm et plus. L'épaisseur minimale de la dalle de transition doit être de 200 mm. La dalle de transition doit se prolonger vers la chaussée souple à construire sur une longueur de 1 500 mm et avoir une épaisseur de 100 mm au raccordement de la chaussée souple à construire et se terminer sous sa couche de base.</p>	<p>Les bandes bitumineuses ne sont pas toujours le produit adapter pour plusieurs raisons dont voici des exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les épaisseurs de pavage ne correspondant pas à l'épaisseur de bandes standard • Ligne de raccordement avec beaucoup d'angle • Température froide <p>Aux différents facteurs mentionnés plus haut se rajoute le facteur temps. La mise en place de bande bitumineuse est plus longue que la mise en place d'un liant bitumineux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une bonne relation entre les parties • Amélioration des calendriers de réalisation • Mieux définir les responsabilités des parties • Maintenir l'intérêt des entrepreneurs à soumissionner

#	RÉFÉRENCE			ARTICLE ET/OU TEXTE EXISTANT	PROPOSITIONS DE MODIFICATION OU COMMENTAIRES	JUSTIFICATIONS	IMPACT(S) POSITIF(S) POUR LA VILLE DE MONTRÉAL
	NOM DU DOCUMENT	PAGE	ARTICLE				
				<p>la dalle de transition doit être réalisé dans cette dernière au 4,5 à 5,5 m afin de créer l'amorce de fissuration. Lorsque des fissures ou des traits de scie sont apparents dans la dalle de béton adjacente, le sciage pour l'amorce de fissuration doit être positionné dans l'axe de ces fissures ou traits de scie.</p> <p>La fondation sous la dalle de transition doit être réalisée avec les mêmes spécifications du Cahier des charges de la nouvelle chaussée souple.</p> <p>Le taux d'application du liant d'accrochage doit respecter les exigences du présent document. Lors du raccordement aux chaussées rigides ou mixtes existantes, une bande bitumineuse doit être installée sur tous les joints sciés et/ou verticaux de la couche de surface.</p>	<p>Un trait de scie de 3 mm de largeur et d'une profondeur correspondant au tiers de l'épaisseur de la dalle de transition doit être réalisé dans cette dernière au 4,5 à 5,5 m afin de créer l'amorce de fissuration. Lorsque des fissures ou des traits de scie sont apparents dans la dalle de béton adjacente, le sciage pour l'amorce de fissuration doit être positionné dans l'axe de ces fissures ou traits de scie.</p> <p>La fondation sous la dalle de transition doit être réalisée avec les mêmes spécifications du Cahier des charges de la nouvelle chaussée souple.</p> <p>Le taux d'application du liant d'accrochage doit respecter les exigences du présent document. Lors du raccordement aux chaussées rigides ou mixtes existantes, une bande bitumineuse ou un liant bitumineux doit être installée sur tous les joints sciés et/ou verticaux de la couche de surface.</p>		
3	DTNI-3B		5.4.3.5	<p>Une bande bitumineuse doit être installée sur tous les joints sciés et/ou verticaux de la couche de surface.</p>	<p>Une bande bitumineuse ou un liant bitumineux doit être installée sur tous les joints sciés et/ou verticaux de la couche de surface.</p>	<p>Les bandes bitumineuses ne sont pas toujours le produit adapter pour plusieurs raisons dont voici des exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les épaisseurs de pavage ne correspondant pas à l'épaisseur de bandes standard • Ligne de raccordement avec beaucoup d'angle • Température froide <p>Aux différents facteurs mentionnés plus haut se rajoute le facteur temps. La mise en place de bande bitumineuse est plus longue que la mise en place d'un liant bitumineux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une bonne relation entre les parties • Amélioration des calendriers de réalisation • Mieux définir les responsabilités des partie • Maintenir l'intérêt des entrepreneurs à soumissionner
4	DTNI-3B		5.6.3	<p>À l'emplacement des raccordements aux chaussées existantes, l'Entrepreneur doit effectuer dans l'axe du raccordement transversal un planage ou un sciage. De plus, un adhésif pour joint froid doit être mis en place sur tous les joints verticaux de la couche de surface à la limite des travaux de planage aux raccordements aux chaussées existantes. Lorsque le joint est réalisé par sciage, une bande bitumeuse doit être utilisée pour ces joints froids.</p>	<p>À l'emplacement des raccordements aux chaussées existantes, l'Entrepreneur doit effectuer dans l'axe du raccordement transversal un planage ou un sciage. De plus, un adhésif pour joint froid doit être mis en place sur tous les joints verticaux de la couche de surface à la limite des travaux de planage aux raccordements aux chaussées existantes. Lorsque le joint est réalisé par sciage, une bande bitumeuse ou un liant bitumineux doit être utilisée pour ces joints froids.</p>	<p>Les bandes bitumineuses ne sont pas toujours le produit adapter pour plusieurs raisons dont voici des exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les épaisseurs de pavage ne correspondant pas à l'épaisseur de bandes standard • Ligne de raccordement avec beaucoup d'angle • Température froide <p>Aux différents facteurs mentionnés plus haut se rajoute le facteur temps. La mise en place de bande bitumineuse est plus longue que la mise en place d'un liant bitumineux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une bonne relation entre les parties • Amélioration des calendriers de réalisation • Mieux définir les responsabilités des partie • Maintenir l'intérêt des entrepreneurs à soumissionner

#	RÉFÉRENCE			ARTICLE ET/OU TEXTE EXISTANT	PROPOSITIONS DE MODIFICATION OU COMMENTAIRES	JUSTIFICATIONS	IMPACT(S) POSITIF(S) POUR LA VILLE DE MONTRÉAL
	NOM DU DOCUMENT	PAGE	ARTICLE				
5	DTNI-3B		6.13	<p>6.13.1 ADHÉSIF POUR JOINT FROID</p> <p>L'adhésif pour joint froid à base de bitume modifié par ajout de polymères doit avoir les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Viscosité Brookfield à 204 °C (ASTM D 2669) de 4 000 à 10 000 cP; • Pénétration au cône à 25 °C (ASTM D 5329) de 60 à 100 (1/10 mm); • Fluage à 60 °C (ASTM D 5329) ≤ 5 mm; • Résilience à 25 °C (ASTM D 5329) ≥ 30 %; • Ductilité à 25 °C (ASTM D 113) ≥ 30 cm; • Ductilité à 4 °C (ASTM D 113) ≥ 30 cm; • Point de ramollissement (ASTM D36 / D36M) ≥ 77 °C; • Adhésion (ASTM D 5329) ≥ 500 %; • Flexibilité à -18 °C conforme (ASTM D3111); • Compatibilité d'asphalte conforme (ASTM D 5329). <p>6.13.2 BANDE BITUMINEUSE POUR LA RÉALISATION D'UN JOINT FROID</p> <p>La bande bitumineuse doit respecter les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composé bitumineux à base de polymères; • Point de ramollissement > 90 °C; • Épaisseur minimale de 8 mm; • Largeur minimale de 40 mm. 	<p>6.13.1 ADHÉSIF POUR JOINT FROID</p> <p>L'adhésif pour joint froid à base de bitume modifié par ajout de polymères doit avoir les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Viscosité Brookfield à 204 °C (ASTM D 2669) de 4 000 à 10 000 cP; • Pénétration au cône à 25 °C (ASTM D 5329) de 60 à 100 (1/10 mm); • Fluage à 60 °C (ASTM D 5329) ≤ 5 mm; • Résilience à 25 °C (ASTM D 5329) ≥ 30 %; • Ductilité à 25 °C (ASTM D 113) ≥ 30 cm; • Ductilité à 4 °C (ASTM D 113) ≥ 30 cm; • Point de ramollissement (ASTM D36 / D36M) ≥ 77 °C; • Adhésion (ASTM D 5329) ≥ 500 %; • Flexibilité à -18 °C conforme (ASTM D3111); • Compatibilité d'asphalte conforme (ASTM D 5329). <p>6.13.2 BANDE BITUMINEUSE POUR LA RÉALISATION D'UN JOINT FROID</p> <p>La bande bitumineuse doit respecter les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composé bitumineux à base de polymères; • Point de ramollissement > 90 °C; • Épaisseur minimale de 8 mm; • Largeur minimale de 40 mm. <p>6.13.3 LIANT BITUMINEUX POUR LA RÉALISATION D'UN JOINT FROID</p> <p>Le liant bitumineux doit respecter les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 	<p>Les bandes bitumineuses ne sont pas toujours le produit adapter pour plusieurs raisons dont voici des exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les épaisseurs de pavage ne correspondant pas à l'épaisseur de bandes standard • Ligne de raccordement avec beaucoup d'angle • Température froide <p>Aux différents facteurs mentionnés plus haut se rajoute le facteur temps. La mise en place de bande bitumineuse est plus longue que la mise en place d'un liant bitumineux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une bonne relation entre les parties • Amélioration des calendriers de réalisation • Mieux définir les responsabilités des parties • Maintenir l'intérêt des entrepreneurs à soumissionner
6	DTNI-3B		7.12.2.1 .2	<p>Les surfaces en enrobé ou en béton ayant été planées doivent être nettoyées au plus tard la veille des travaux de mise en oeuvre d'enrobé d'abord au moyen d'un camion avec balais mécaniques pour déloger les grosses particules et ensuite au moyen d'un camion-citerne avec un jet d'eau. Lorsque ces opérations de nettoyage sont complétées, l'Entrepreneur doit nettoyer la surface au moyen d'un camion avec balais aspirateurs afin que la surface soit exempte de poussière, d'eau, de résidu, de déchet ou autres avant les travaux de mise en oeuvre du liant d'accrochage.</p>	<p>Les surfaces en enrobé ou en béton ayant été planées doivent être nettoyées au plus tard la veille des travaux de mise en oeuvre d'enrobé d'abord au moyen d'un camion avec balais mécaniques pour déloger les grosses particules et ensuite au moyen d'un camion-citerne avec un jet d'eau. Lorsque ces opérations de nettoyage sont complétées, l'Entrepreneur doit nettoyer la surface au moyen d'un camion avec balais aspirateurs afin que la surface soit exempte de poussière, d'eau, de résidu, de déchet ou autres avant les travaux de mise en oeuvre du liant d'accrochage.</p>	<p>L'utilisation obligatoire d'un camion-citerne avec jet d'eau vient nuire aux conditions subséquentes pour le pavage d'avoir une surface exempte d'eau. Le camion-citerne avec jet d'eau devrait être une option pour l'entrepreneur sans en être une obligation.</p>	

#	RÉFÉRENCE			ARTICLE ET/OU TEXTE EXISTANT	PROPOSITIONS DE MODIFICATION OU COMMENTAIRES	JUSTIFICATIONS	IMPACT(S) POSITIF(S) POUR LA VILLE DE MONTRÉAL
	NOM DU DOCUMENT	PAGE	ARTICLE				
7	DTNI-3B		7.12.6.3 .1	<p>L'Entrepreneur doit mettre en oeuvre l'enrobé au moyen de finisseuses combinés à des VTM pour toutes surfaces continues de chaussée supérieures à 2 500 m² dans un même projet. Cette exigence n'est pas applicable aux travaux de réfection de coupe et aux couches de correction.</p> <p>Un VTM ne peut alimenter plus de deux (2) finisseuses à la fois et ne peut distribuer qu'un seul mélange avec une formulation unique. Le VTM ne doit pas être utilisé comme une unité de transport entre la centrale d'enrobage et la finisseuse. La vitesse d'avancement des finisseuses et du VTM doit être ajustée selon le taux de production et d'alimentation en enrobé afin d'éviter les arrêts des finisseuses. Les finisseuses et le VTM doivent également être positionnés de façon à éviter les contacts entre ceux-ci.</p>	<p>L'Entrepreneur doit mettre en oeuvre l'enrobé au moyen de finisseuses combinés à des VTM pour toutes surfaces continues de chaussée supérieures à 2 500 m² dans un même projet. Cette exigence n'est pas applicable aux travaux de réfection de coupe et aux couches de correction.</p> <p>Un VTM ne peut alimenter plus de deux (2) finisseuses à la fois et ne peut distribuer qu'un seul mélange avec une formulation unique. Le VTM ne doit pas être utilisé comme une unité de transport entre la centrale d'enrobage et la finisseuse. La vitesse d'avancement des finisseuses et du VTM doit être ajustée selon le taux de production et d'alimentation en enrobé afin d'éviter les arrêts des finisseuses. Les finisseuses et le VTM doivent également être positionnés de façon à éviter les contacts entre ceux-ci.</p>		
8	DTNI-3B		7.12.6.9	<p>Chaque couche doit présenter une texture uniforme, sans ségrégation ni ressuage. De plus, pour tous les travaux nécessitant la pose d'enrobé, à l'exception des enrobés de correction, l'épaisseur de chaque couche ainsi que l'épaisseur totale du revêtement à poser ne doivent pas varier de plus de 6 mm par rapport à l'épaisseur exigée.</p> <p>Aucune irrégularité ou dépression entre deux points de contact, mesurée selon la méthode d'essai LC 26-600 du MTQ, ne doit excéder 5 mm dans 3 m pour la couche de surface ni excéder 6 mm dans 3 m pour les autres couches.</p> <p>Dans tous les cas où un profil est stipulé aux Cahier des charges, le profil de chaque couche ne doit pas varier de plus de 6 mm par rapport au profil déterminé au moyen du profil final et des épaisseurs d'enrobé stipulées.</p> <p>En cas de non-conformité, la méthode de correction doit être approuvée par le Directeur. Les méthodes de correction par chauffage de l'enrobé en place sont interdites pour éviter un durcissement indu et une oxydation prématurée du bitume.</p>	<p>Chaque couche doit présenter une texture uniforme, sans ségrégation ni ressuage. De plus, pour tous les travaux nécessitant la pose d'enrobé, à l'exception des enrobés de correction, l'épaisseur de chaque couche ainsi que l'épaisseur totale du revêtement à poser ne doivent pas varier de plus de 6 mm par rapport à l'épaisseur exigée.</p> <p>Aucune irrégularité ou dépression entre deux points de contact, mesurée selon la méthode d'essai LC 26-600 du MTQ, ne doit excéder 5 mm dans 3 m pour la couche de surface ni excéder 6 mm dans 3 m pour les autres couches.</p> <p>Dans tous les cas où un profil est stipulé aux Cahier des charges, le profil de chaque couche ne doit pas varier de plus de 6 mm par rapport au profil déterminé au moyen du profil final et des épaisseurs d'enrobé stipulées.</p> <p>En cas de non-conformité, la méthode de correction doit être approuvée par le Directeur. Les méthodes de correction par chauffage de l'enrobé en place sont interdites pour éviter un durcissement indu et une oxydation prématurée du bitume.</p>	Po=	